

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Paul Langevin Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot	DATE : Le 12/06/2023
--	-----------------------------

PARTICIPANTS :

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents : Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave (enseignante), Stéphanie Faucherre (enseignante)
Mme Buteux, Mme Arnello, Mme Camus, Mme Carriqué (parents d'élèves titulaires)
Mme Pavan (élue mairie périscolaire), M. Bijaoui (élu mairie scolaire), M. Peigne (Mairie, élu aux finances)
Mme Dupuis (responsable périscolaire), Mme Lecomte (chef d'équipe animation),
Mme Boidi (mairie service scolaire), M. Pierson (Mairie services techniques)
Mme Camatte (DDEN)

Absents : Mme Brezzo (enseignante)

Non titulaires présents : Mme Lepine, Mme Camus-Pot (parents d'élèves suppléants)

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs 2023-2024 et répartition des élèves
- Maintien de l'élection des parents d'élèves uniquement à distance
- Travaux et achats municipaux
- Temps périscolaire
- Comptes de la coopérative scolaire
- Fournitures scolaires 2023-2024
- Projets dans l'école
- Questions des parents

1. Effectifs 2023-2024 et répartition des élèves

23 CP 24 CP 6/16 CP/CE1 24 CE1

A l'école Saint Roch une classe de CE1 CE2 avec 10 CE1 et 12 CE2

De nouvelles inscriptions sont à prévoir dans l'été.

Les listes seront affichées à la pré-rentree (vendredi 1^{er} septembre à 12h).

2. Maintien de l'élection des parents d'élèves uniquement à distance et utilisation du vote électronique si les moyens techniques nous le permettent

Vote du conseil d'école : les deux questions sont approuvées à l'unanimité.

3. Travaux et achats

La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations :

Les travaux effectués

Nouveaux volets de Noel fixés au mur

Trou dans la cour bouché.

Les achats pour la rentrée :

deux boîtes aux lettres fixées à l'extérieur de l'école pour les associations de parents d'élèves
un siège haut

Fermeture du préfabriqué et déménagement.

La présence d'amiante et la dégradation du bâtiment conduisent la mairie de Biot à fermer le préfabriqué en attendant de pouvoir procéder à sa démolition.

L'équipe enseignante demande à pouvoir continuer à utiliser le jardin autour du préfabriqué.

Présentation du plan d'aménagement des deux salles sous le préau.

Réunion de travaux effectuée. Le plan d'aménagement proposé par l'équipe enseignante et de BCD a été approuvé par les services de la mairie qui en sont remerciés. Des travaux importants vont être mis en œuvre durant l'été.

Le budget n'étant cependant pas suffisant pour tout faire, les menuiseries ne seront pas changées dans l'immédiat. Le manque de luminosité reste un problème et le remplacement rapide des menuiseries est demandé.

Par rapport à ce qui était auparavant, il manquera une salle de type dojo et une vraie salle d'animation permettant d'accueillir les enfants. La surface à disposition ne permettait pas la création de ces deux salles (en particulier d'une salle suffisamment grande pour permettre l'évolution d'une classe entière en EPS).

En concertation, la directrice et la mairie proposent l'utilisation de la salle des associations et l'achat de tapis pouvant être roulés et transportés jusqu'à la salle des associations par les enfants. Des créneaux d'utilisation seront réservés à l'école (à l'exceptions de certaines dates de manifestations municipales).

L'espace disponible sera plus restreint et imposera l'utilisation ponctuelle des salles de classe sur le temps périscolaire du midi, notamment en hiver et par temps de pluie.

L'équipe enseignante réitère sa demande de participer au futur projet de réaménagement de l'espace laissé par les préfabriqués après leur démolition, ce que la mairie confirme.

Point sur les travaux demandés qui restent à faire :

Poursuite du changement des menuiseries de l'étage : bureau, couloir...

Isolation du plafond du préau (acoustique et thermique)

Peinture classe 102 : pas d'information.

Changement clôture et portillon au niveau du jardin.

Végétalisation de la cour : voiles d'ombrage en attendant. Les études préalables ont montré l'impossibilité d'installer ce type de protection contre le soleil.

Parking pour les enseignantes : pas de possibilité à ce jour. Le projet initial de la mairie a été refusé par les bâtiments de France.

Financement des activités sportives : activité tennis : tout sera maintenu l'an prochain.

4. Temps périscolaire

Dominique Lecomte arrive sur l'école. Harmonie part à Olivari.

L'association AmStramGram propose la venue d'une intervenante anglaise sur le temps périscolaire. A discuter avec les responsables pour étudier la possibilité de cette action.

Restauration : recrutement en juin d'un gestionnaire cuisinier.

Présence d'une diététicienne dans le projet de la ville 2024 : alimentation/sport/santé.

5. Comptes de la coopérative scolaire

Présentation des comptes 2022-2023

Utilisation des dons: interventions de Nicolas Prin, matériel d'éducation musicale, spectacle musical, musée national du Sport, accrobranche.

Utilisation de l'argent des familles (coopératives de classe) : achats de matériel (matériel de sport, récompenses pour les élèves, livres pour la classe, matériel de sciences et matériel pour fête des parents, arts plastiques...)

Approbation de la participation volontaire de rentrée : 15 euros par enfant ou 10 si fratrie dans l'école.

6. Fournitures scolaires 2023-2024

Présentation des listes de fournitures scolaires officielles EN et celles de l'école.

Un stylo pour l'étude sera demandé aux élèves de CP.

7. Projets

Spectacle musical (16 juin)

Sortie de fin d'année à Pitchoun Forest (29 juin)

Copains bienveillants, lutte contre le harcèlement : intervention de la police municipale de Biot

Le prix des Incorruptibles : avec Fabienne Denis

Notre animatrice BCD

Médiathèque

EPS : tennis, cirque, natation.

Echanges avec la maternelle.

Achat d'instruments de musique pour une classe entière.

8. Autres questions des parents :

Y aura-t-il un spectacle de fin d'année ? Non car notre projet de l'année n'aboutit pas à une création artistique.

Les enfants se plaignent-ils d'avoir froid l'hiver aux toilettes ? Non, ils ne s'en plaignent pas.

Fait à Biot, le 12 juin 2023

La Présidente du Conseil d'Ecole, Sophie André

La Secrétaire de séance, Stéphanie Faucherre

